

为儿童翻译

ПЕРЕВОДИТЬ ДЛЯ ДЕТЕЙ

Traduzir para as crianças

बच्चों के लिये अनुवाद करना

ترجم للاطفال

A propos d'un débat intitulé

TRADUIRE
POUR LES ENFANTS

par Geneviève Bordet

Un titre qui a son importance puisque, d'emblée, l'une des personnalités invitées l'a récusé. Traduire pour les enfants, a-t-il dit, ça n'existe pas... Alors, qu'est-ce qui n'existe pas : la traduction... ou les enfants ? Introduction-provocation à un débat qui aura duré presque deux heures.

Le 27 mars 1985, l'association Ibby France (1), l'association de traducteurs ATLAS et la librairie internationale L'Arbre à livres (2) ont invité toutes les personnes intéressées par les livres pour enfants à venir débattre d'une question, on l'a vu, fort controversée, avec des professionnels directement concernés : les traducteurs (Jean-Pierre Carasso, Sophia Bobowicz, Rose-Marie Vasallo), une auteur-traductrice (Michèle Kahn), un éditeur (Isabelle Jan), une illustratrice-traductrice (Kersti Chaplet), des bibliothécaires (Marie-Pierre Mathieu-Colas, co-auteur du *Dossier Club des Cinq*, et Odile Belkeddar, organisatrice du Prix de traduction d'Aubervilliers).

Après Jean-Pierre Carasso, c'est Sophia Bobowicz qui remet en cause, de façon plus détaillée, le principe d'une traduction « pour enfants », mais aussi celui de la fidélité au texte d'origine, ou plutôt à la langue d'origine, car on traduit un auteur et non la langue. Dès lors, la traduction devient une création et « créer, c'est procéder par écarts par rapport aux normes de sa propre langue ». Le but du traducteur sera donc de recréer des écarts équivalents, et non pas de donner à voir, à travers une traduction qui se voudrait transparente, le texte d'origine : une fois le nouveau texte né dans la langue d'arrivée, il n'y a plus de retour en arrière. Aucune traduction, aussi fidèle soit-elle, n'est réversible. L'envie de reconnaître la langue de départ ne serait qu'une sorte de voyeurisme.

Autre cheval de bataille : la non-critique. Ici encore prévaut le mythe de la transparence. La presse critique le livre comme si, par dessus la tête du traducteur, l'auteur s'adressait directement à son lecteur étranger, dans une sorte de métalangue héritée de la tour de Babel.

Si le caractère étranger du texte est souvent mentionné, jamais n'est pris en compte le travail du traducteur sur le texte. Certes, ce sont là des préoccupations de traducteurs soucieux d'être légitimés, reconnus dans leur rôle.

Pourtant, ce sont des problèmes que nous retrouverons à travers les questions (transmises par écrit) des auditeurs qui semblent avoir été plus des lecteurs que des producteurs de cette « traduction pour enfants ».

Des questions variées, souvent précises, riches d'un intérêt réel pour un thème souvent abordé mais peu approfondi, questions que nous nous posons tous, ou que nous devrions nous poser dès lors que nous connaissons l'importance numérique des traductions dans la littérature pour les jeunes en France.

A des demandes très pragmatiques : « *Comment faire en sorte que soit publié en France un texte étranger qui vous a plu ?* » une réponse simple : « *Faites un début de traduction et envoyez-le, toujours avec le texte original, à un éditeur* ».

C'est ce rôle d'incitation qu'ont su jouer, de manière organisée et spectaculaire, les bibliothécaires d'Aubervilliers, en sollicitant des traductions inédites de textes écrits dans neuf langues minoritaires en France.

Quelles que soient les suggestions et incitations diverses, ce sont toujours les éditeurs qui prennent la décision de publier. D'où naissent d'autres questions sur les critères de choix, qui, pour être moins terre à terre, n'en sont pas moins fondamentales : « *Quels sont les facteurs qui font que tel ou tel texte sera jugé ou non traduisible ?* »

Pour Jean-Pierre Carasso, toute la question est de savoir ce qu'on appelle traduire. Pour lui, il ne s'agit pas d'un acte, mais d'une succession d'opérations sur le texte, dont le mode d'emploi pourrait être le suivant :

1) comparer le degré zéro de la langue de départ (c'est-à-dire la langue d'origine), avec l'usage qu'en fait

1. Ibby France, section française de l'Union Internationale de la Littérature de Jeunesse, regroupe toutes les personnes concernées par les échanges internationaux dans ce domaine. Pour tous renseignements, écrire à Ibby France, 8 rue Saint-Bon, 75004 Paris.

2. Voir dans ce numéro l'article de Suzanne Bukiet.

l'auteur, pour définir ce que Sophia Bobowicz a déjà désigné comme un écart ;

2) jouer avec la langue d'arrivée (en l'occurrence le français) pour obtenir un équivalent de cet écart.

Il faudrait donc parler en termes d'équivalence et non d'identité ; tout devient alors théoriquement traduisible, et donc transmissible. Ne subsistent plus que des obstacles techniques, telle la tendance bien connue de notre langue à être plus bavarde que, par exemple, l'anglais.

Au-delà de ce séduisant postulat de principe, pourquoi, alors, traduit-on si peu les chansons, la poésie, les comptines ?

Qu'en est-il, enfin, de la traduction des albums : comment transposer un message porté aussi bien par l'image que par les mots ? Une piste de réflexion riche de perspectives et qui donnerait peut-être un sens à ce « pour les enfants » si contesté.

Hors de l'image, n'y a-t-il aucune spécificité à la traduction du livre pour enfants ?

Pour Jean-Pierre Carasso, tout texte, qu'il s'adresse ou non aux enfants, pose les mêmes problèmes de transposition. Quant aux histoires conçues par une équipe selon des impératifs de langage pré-déterminés (par exemple les Belles histoires de Pomme d'Api), c'est l'affaire des pédagogues.

Les choses sont-elles si simples ? Et la frontière entre pédagogie et création littéraire si nette ?

Non, répond Michèle Kahn, traductrice du *35 mai* d'Eric Kästner. Il faut tenir compte de ce que l'enfant ne sait pas : un jeune lecteur ne dispose pas des codes culturels qui permettent à l'adulte de donner un sens à des éléments qu'il ne connaît pas.

Adaptation au public contre fidélité au texte : où est la limite ? Marie-Pierre Mathieu-Colas signale les déra-

pages de la traduction française du « *Club des Cinq* » chez Hachette. Un souci d'adaptation peut-il expliquer que la vagabonde charardeuse de *Five go into adventure* se transforme en gitane dans la version française ?

Ce même « *Club des Cinq* », justement, est un excellent exemple d'un autre aspect, non plus de la traduction comme création, mais des traductions comme phénomène éditorial : à savoir l'impérialisme de certaines langues et la réalité des circuits linguistiques. Les éditeurs ne s'intéressent-ils pas toujours aux mêmes zones linguistiques ? Plus grave, l'édition française ne favorise-t-elle pas, tout aussi arbitrairement, les textes traduits, au détriment de notre production nationale ?

Isabelle Jan reconnaît qu'il peut être plus sécurisant pour un éditeur de traduire un texte étranger, tout simplement parce qu'il a en main un objet qui a déjà la forme d'un livre. Mais elle affirme aussi que, loin d'étouffer la créativité française, l'apport de textes nouveaux, différents, la nourrit. Qui peut dire ce que serait la littérature française sans Shakespeare, Kafka ou Joyce ? La littérature pour enfants sans Dickens, Lewis, Carroll ou Sendak ? Certes, les Dickens se font rares, et l'on peut douter de l'effet stimulant de l'importation massive de séries anglo-saxonnes.

Tout cela semble bien loin du problème, dit technique, de la fidélité au texte. Et pourtant dans l'aspiration à une transparence du texte évoquée plus haut, comme dans ce réflexe protectionniste face aux traductions, n'y a-t-il pas une même tentation de gommer, de minimiser ce qui est différent, étrange ?

Pour aller plus loin dans la réflexion, plusieurs participants ont suggéré l'idée d'une « Journée d'études » autour des thèmes mis au jour par ce débat.

G.B.